

# ASSEMBLEE NATIONALE

13 janvier 2006

---

ENGAGEMENT NATIONAL POUR LE LOGEMENT - (n° 2709 rectifié)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 234

présenté par  
M. Hamel

-----  
**ARTICLE 5 *quater***

Dans l'alinéa 3 de cet article, substituer au mot :

« cinquième »

le mot :

« dixième ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.